



2ND SESSION, 41ST LEGISLATURE, ONTARIO
65 ELIZABETH II, 2016

2^e SESSION, 41^e LÉGISLATURE, ONTARIO
65 ELIZABETH II, 2016

Bill 24

Projet de loi 24

**An Act to proclaim
the week immediately preceding
the third Sunday in June
as Men's Health Awareness Week**

**Loi proclamant la semaine
précédant le troisième dimanche
de juin Semaine de la sensibilisation
à la santé des hommes**

Mr. A. Potts

M. A. Potts

Private Member's Bill

Projet de loi de député

1st Reading September 26, 2016
2nd Reading
3rd Reading
Royal Assent

1^{re} lecture 26 septembre 2016
2^e lecture
3^e lecture
Sanction royale



**An Act to proclaim
the week immediately preceding
the third Sunday in June
as Men's Health Awareness Week**

**Loi proclamant la semaine
précédant le troisième dimanche
de juin Semaine de la sensibilisation
à la santé des hommes**

Preamble

Men's health is an integral component of population health. Men's health doesn't just affect men themselves. Ontario families, communities and society are all impacted by the state of men's health.

June is a special and significant month for men and their families. With the third Sunday in June recognized internationally as Father's Day, the preceding week provides an opportunity for Ontario's families and communities and employers to proactively raise awareness around, and actively engage in, improving men's health.

By proclaiming the week immediately preceding Father's Day as Men's Health Awareness Week in Ontario, the province recognizes the importance of attaining and maintaining positive health outcomes for men across the province.

Therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

Men's Health Awareness Week

1. The week immediately preceding the third Sunday in June in each year is proclaimed as Men's Health Awareness Week.

Commencement

2. This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.

Short title

3. The short title of this Act is the *Men's Health Awareness Week Act, 2016*.

EXPLANATORY NOTE

The Bill proclaims the week immediately preceding the third Sunday in June in each year as Men's Health Awareness Week.

Préambule

La santé des hommes est inséparable de la santé de la population en général, car elle ne touche pas que les hommes. En effet, les familles et les collectivités de l'Ontario, voire la société tout entière, sont elles aussi concernées par la santé des hommes.

Le mois de juin est un mois spécial et important pour les hommes et leur famille, puisque la fête des Pères est célébrée, à l'échelle du monde, le troisième dimanche de juin. La semaine précédant ce dimanche offre donc aux familles, aux collectivités et aux employeurs de l'Ontario l'occasion de sensibiliser le public de façon proactive à la nécessité d'améliorer la santé des hommes et de faire des efforts concrets en ce sens.

En proclamant la semaine qui précède la fête des Pères Semaine de la sensibilisation à la santé des hommes en Ontario, la province reconnaît l'importance pour les hommes de l'ensemble de la province d'obtenir et de maintenir des résultats positifs dans le domaine de la santé.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Semaine de la sensibilisation à la santé des hommes

1. La semaine précédant le troisième dimanche de juin de chaque année est proclamée Semaine de la sensibilisation à la santé des hommes.

Entrée en vigueur

2. La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3. Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2016 sur la Semaine de la sensibilisation à la santé des hommes*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame la semaine précédant le troisième dimanche de juin de chaque année Semaine de la sensibilisation à la santé des hommes.